



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique fiscale

Question écrite n° 81859

Texte de la question

Mme Colette Langlade rappelle à M. le ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État que, chaque jour, 6 000 milliards de dollars s'échangent sur les marchés financiers : même à un faible taux, la taxation de ces transactions dégagerait chaque année des centaines de milliards de revenus à redistribuer et contribuerait à dissuader les comportements les plus spéculatifs. La taxation des transactions financières permettrait : de financer les urgences sociales et environnementales mondiales, telles que la lutte contre la pauvreté, le changement climatique et les pandémies meurtrières ; de promouvoir aussi une plus grande stabilité du système financier, en réduisant la spéculation, néfaste à l'économie réelle. Elle lui demande si le Gouvernement entend inciter les leaders du G20 à mettre en place une taxation universelle des transactions financières.

Données clés

Auteur : [Mme Colette Langlade](#)

Circonscription : Dordogne (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81859

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juin 2010, page 6790

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)